



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

Numéro 9 (1999)
Femmes du Maghreb

Amina Benmansour

Au Maroc

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Amina Benmansour, « Au Maroc », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 9 | 1999, mis en ligne le 14 novembre 2006. URL : <http://clio.revues.org/index1528.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://clio.revues.org/index1528.html>

Document généré automatiquement le 29 septembre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Amina Benmansour

Au Maroc

- 1 La présente étude se veut une réflexion exploratoire sur la recherche féminine. Elle s'appuie, d'une part, sur les écrits de plus en plus nombreux ces deux dernières décennies sur la question féminine, où la femme est autant productrice qu'objet d'analyse et, d'autre part, sur une expérience de cinq années menée au sein d'un groupe de recherche pluridisciplinaire multilingue spécialisé dans les études sur la femme. Il s'agit en l'occurrence du Groupe Universitaire d'Etudes Féminines (G.U.E.F) qui œuvre sous l'égide de la Faculté de Lettres de Rabat et dont l'un des principaux objectifs consiste à inventorier et centraliser les travaux et les données sur les femmes.
- 2 Nous commencerons notre propos en donnant un aperçu succinct sur la situation de la recherche scientifique dans notre pays. Notons d'entrée de jeu que la recherche au Maroc n'est pas un domaine aussi vierge qu'on pourrait le croire. Il existe d'abord une infrastructure de recherche et d'expérimentation tant au niveau fondamental qu'appliqué qui, pour modeste qu'elle soit, constitue un moyen et un atout essentiels pour progresser. Il y a ensuite le nombre non négligeable des chercheurs : *l'Annuaire des Chercheurs*, publié en 1997 par le Centre National de Coordination et de Planification de la Recherche Scientifique et Technique (CNCPRS), recense près de 7.000 chercheurs (6.941 exactement) appartenant à près de 200 institutions (165 pour être précis). Ce même centre a identifié 910 unités de recherche¹ dont 337 pour la ville de Rabat.
- 3 Par ailleurs, conscients des enjeux culturels et économiques concernant la recherche scientifique, les responsables marocains ont à maintes reprises souligné le rôle capital de la recherche dans le développement du pays. C'est ainsi que dans son discours du 21 Décembre 1957 prononcé à l'occasion de l'inauguration de l'Université Mohamed V, la première université moderne du royaume, feu S.M Mohamed V affirmait la nécessité absolue de développer la recherche : « Le Maroc doit également susciter des vocations dans le domaine de la recherche et de l'invention afin de participer aux progrès de la science et de la civilisation. C'est pourquoi Nous sommes résolument décidé à créer à côté des universités marocaines, des centres de recherche et de formation technique et professionnelle afin que notre pays rattrape son retard dans ces domaines et mène une vie qui s'harmonise avec l'ère nucléaire ». C'était par la même occasion reconnaître l'importance de la recherche dans l'enseignement supérieur ; mais cette reconnaissance ne sera officielle qu'en 1993 lorsque sera créé le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique. Et de fait, l'université est indissociable de la recherche. Le potentiel scientifique et technique recensé par le CNCPRS est fourni, dans une très large mesure par les institutions universitaires. Il suffit, pour s'en convaincre de savoir que 90 % des effectifs des étudiants du supérieur – d'où surgiront des chercheurs – sont formés dans des universités². En témoigne aussi le nombre – pour le moins impressionnant – des enseignants-chercheurs : 12.000, répartis dans 14 universités³. Il est certain que ces enseignants ne sont pas tous des chercheurs confirmés et que pour beaucoup d'entre eux « l'enseignant phagocyte le chercheur »⁴ que chacun est censé porter en lui. Il n'en est pas moins que l'université reste le premier fournisseur du pays en chercheurs.
- 4 Il nous semble opportun, à ce niveau, de s'interroger sur la place et la contribution des femmes à la recherche.
- 5 La répartition des chercheurs par sexe révèle que sur les 6.941 chercheurs marocains recensés⁵, 1.423 sont des femmes, soit 20 % de la communauté scientifique, et que seulement 70 unités de recherche sur les 910 identifiées sont dirigées par des femmes (13%). Lorsqu'on sait qu'au Maroc les femmes constituent la moitié de la population totale et que l'égalité d'accès des

filles à l'enseignement sur le plan légal est acquise, on ne peut que s'étonner devant cette infériorité numérique des femmes dans le paysage de la recherche. Ce déséquilibre numérique entre chercheurs et chercheuses peut s'expliquer de plusieurs manières. D'abord (et nous ne résistons pas à l'envie de dire : tout bêtement) par manque de temps. C'est que la recherche exige de la personne qui s'y adonne une disponibilité qu'elle n'est pas toujours en mesure d'avoir. Ce qui est vrai pour le chercheur-homme l'est encore plus pour le chercheur-femme pour qui s'ajoutent d'autres contraintes inhérentes à son sexe : la maternité, l'éducation des enfants, les tâches ménagères, etc. Ensuite et surtout, ce déséquilibre s'explique par le nombre moins important des enseignantes dans le supérieur. En effet, en dépit d'une féminisation certaine du corps enseignant à l'université (et qui est appelée à se poursuivre) la proportion des enseignantes universitaires dans l'effectif global reste modeste : en 1992-93 elle était de 22,3 %⁶. C'est que les femmes sont bien plus touchées que les hommes par l'analphabétisme qui sévit dans notre pays dans d'inquiétantes proportions.

6 En effet, bien que la scolarisation soit un droit garanti par la Constitution et ait été rendue obligatoire pour tous les enfants de 7 à 13 ans par un Dahir du 13 Novembre 1963, l'analphabétisme, malgré les efforts consentis dans ce domaine par les responsables, continue à toucher pas moins de 67% de la population féminine⁷, et la petite fille surtout la petite fille rurale, en est la principale victime. Privée de son droit au savoir et à l'éducation, la femme est aussi dépossédée de tout pouvoir économique et par voie de conséquence, de toute liberté d'expression et d'action, devenant de la sorte inapte à maîtriser son devenir. Il ne fait pas de doute en effet que « l'éducation dont bénéficie la femme dans toutes ses formes l'aide et l'habilite à s'engager efficacement dans le processus de développement et lui offre de multiples opportunités pour qu'elle exerce ses compétences intellectuelles et professionnelles »⁸.

7 Néanmoins, depuis l'Indépendance, de grands efforts ont été déployés pour favoriser l'accès de l'élément féminin à l'enseignement : le taux de scolarisation des filles dans le primaire et le secondaire n'a cessé de progresser même si c'est à un rythme lent et, au niveau de l'enseignement supérieur, le nombre des étudiantes a augmenté au cours des vingt dernières années : en 1995, 40 % des étudiants sont des filles alors qu'en 1975, ce taux n'excédait pas les 15%.

8 Ainsi, en accédant à l'instruction – surtout quand il s'agit d'une instruction de haut niveau – et à un salaire, en d'autres termes en acquérant leur indépendance économique et en devenant des agents productifs dans l'économie nationale, les femmes ont pris conscience de leur importance dans la société. Elles ont investi certains espaces considérés comme exclusivement masculins. Parmi ces espaces, celui de la recherche scientifique. C'est ainsi que s'est progressivement constitué un champ de la recherche féminine avec l'émergence d'un certain nombre de chercheuses dont la pionnière et la plus célèbre est sans aucun doute Fatema Mernissi⁹, avec la création d'associations féminines dont certaines oeuvrent activement dans le domaine éducatif et culturel, et plus tard avec la constitution de groupes de recherche sur la question féminine au sein des universités¹⁰.

9 À la même époque, on note la parution de revues féminines comme la revue *Kalima* (1986)¹¹, *Farah Magazine* (1989) et plus récemment *Femmes du Maroc* (1995), l'organisation fréquente de colloques, séminaires, tables rondes, etc. sur la femme et la publication sans cesse croissante de travaux sur ce sujet relevant en grande partie des sciences sociales (sociologie, anthropologie, sciences juridique et politiques, etc.)

10 Après avoir déterminé la part des femmes dans la recherche, il convient à présent de s'intéresser aux domaines scientifiques investis par elles et de connaître d'abord la répartition de ces champs scientifiques qui sont au nombre de 13.

11 C'est le champ des sciences de la vie qui vient en tête de classement avec un total de 637 chercheurs, suivi dans des proportions sensiblement égales par celui des Arts et des Lettres

(593) et celui des Sciences de l'Ingénieur (573). Ce sont les études islamiques qui arrivent en fin de liste avec seulement 222 chercheurs ¹² .

12 Quelles sont la nature et l'importance des domaines scientifiques que les femmes investissent de préférence ?

13 Le *Répertoire de la femme marocaine*¹³ écrit en arabe, s'est révélé une source de renseignements très riche à ce sujet. Cet ouvrage a le mérite d'avoir recensé tous les domaines dans lesquels la femme marocaine s'est distinguée au cours de l'histoire (depuis l'époque de Kahina en passant par les périodes Almoravide, Almohade, etc. jusqu'à nos jours). L'auteur y recense non seulement les travaux scientifiques de femmes, mais aussi leurs créations littéraires, leurs réalisations scientifiques et leurs performances sportives. Nous nous sommes alors adressée à la Cellule Femme dont s'est doté le Centre National de Documentation (CND) et nous avons puisé nos informations dans la Base MARAM créée en 1993 qui répertorie les femmes-chercheurs dans tous les domaines. Il est indispensable de souligner, au préalable, que pour précises qu'elles soient, les données ne rendent pas compte de l'ensemble des travaux de recherche effectués par les femmes. En effet, la base ne recense que les informations qu'on lui communique. Or sur les 1.500 questionnaires envoyés par le CND aux diverses instances universitaires, seules 1.080 réponses lui sont parvenues. Cependant, ces informations sont d'un apport indéniable et restent des références de la plus haute importance dans ce domaine.

14 La collecte des données a permis de constater que les travaux en langues étrangères – et par « langues étrangères » il faut entendre essentiellement le français – sont beaucoup plus nombreux (764 travaux) que ceux en langue arabe (218 travaux). La plus grande production est en sciences exactes et naturelles, ce qui va à l'encontre d'une certaine image fortement ancrée dans les esprits selon laquelle la femme s'intéresse aux lettres et à la sociologie principalement. Or, si ces travaux ont si peu fait l'objet de publications, c'est peut être parce qu'ils sont très spécialisés et qu'ils utilisent un langage peu accessible au lecteur non formé dans cette spécialité. Les travaux en sociologie en revanche, connaissent un grand essor et une large diffusion car d'une part, ils traitent de sujets qui intéressent un public important, d'autre part, ils s'inscrivent dans le plan d'action des Associations Féminines et dans la politique officielle de l'État.

15 Quant aux travaux en langue arabe, leur nombre ne dépasse pas les 218. Là encore, la diversité des domaines étudiés se trouve vérifiée : on relève au fil de l'analyse des spécialités telles que l'architecture rurale (deux références), l'horticulture (une référence) ou encore la photographie (une référence). En revanche, il n'y a aucune trace des sciences exactes. Et en dehors de la biologie qui apparaît 46 fois, les autres domaines prédominants sont la littérature (44 références pour la littérature arabe, 15 pour la littérature anglaise) et la géographie (13 références). Cette infériorité numérique serait-elle due à une moindre déclaration des recherches en langue arabe ? L'hégémonie frappante du français peut s'expliquer de plusieurs façons. D'abord par des raisons historiques (la colonisation) et par conséquent, par le fait que beaucoup de chercheuses sont diplômées en France¹⁴ . Ensuite, par la politique suivie par le système de l'enseignement marocain. « En effet, ladite politique a toujours oscillé entre l'arabe reconnue officiellement comme langue nationale, mais se limitant néanmoins, à certains domaines et tâches spécifiques, et le français utilisé quasiment partout, quand bien même il aurait été visiblement contesté »¹⁵ . En fait, beaucoup de chercheuses sont bilingues comme l'atteste le nombre important des femmes recensées par T. Hadraoui¹⁶ qui écrivent en arabe et en français. Sur les 52 chercheuses qui figurent dans le répertoire, 39 sont bilingues et 3 utilisent à la fois l'arabe, le français et l'anglais (soit 42 au total).

16 Une autre réalité non moins évidente se dégage de ce même répertoire : plus de la moitié des chercheurs intéressés par les études féminines (39 sur 64) travaillent dans l'enseignement soit comme enseignants, soit dans l'administration, et sur les 39 enseignants dénombrés, 31

dispensent leurs cours dans des universités. C'est dans l'ordre normal des choses. L'enseignant universitaire n'est-il pas aussi un chercheur ?

17 Compte tenu de l'intérêt que les chercheurs manifestent de plus en plus pour la question féminine, nous avons été amenée à nous demander dans quelle mesure l'enseignement supérieur contribue à alimenter et à développer la recherche sur les femmes, en d'autres termes et plus précisément quel rôle il a dans la promotion des études féminines. C'est la Faculté des Lettres de Rabat au sein de laquelle oeuvrent 32 unités de recherche qui nous servira de référence sur ce point. D'abord parce qu'étant la faculté de lettres la plus ancienne, il y a des chances pour que le nombre de travaux sur les femmes y soit plus abondant qu'ailleurs, ensuite parce que, y enseignant depuis quelques années déjà, c'est elle que nous connaissons le mieux.

18 Soulignons d'emblée que les études féminines ne sont pas la chasse gardée du corps enseignant féminin ; beaucoup d'enseignants hommes s'y intéressent et certains même, en font leur préoccupation majeure. Les recherches sur les femmes sont l'œuvre d'universitaires des deux sexes qui s'intéressent à l'amélioration du statut des femmes. Nous dirons même que l'effectif masculin universitaire étant plus important, ce sont les hommes qui ont les premiers abordé la problématique féminine à travers leurs écrits. Mais les femmes ont vite fait de se joindre à leurs collègues hommes sur ce terrain, notamment grâce à la formation qu'elles reçoivent à l'université. Le *Répertoire des thèses uni-versitaires* ¹⁷⁷ publié par la Faculté des Lettres de Rabat, par exemple, recense pour les femmes, huit thèses soutenues (sur 82) et 56 (sur 357) thèses enregistrées toutes disciplines confondues, ce qui constitue un faible pourcentage du chiffre global, mais ce qui ne doit pas non plus étonner lorsqu'on apprend que la première thèse soutenue par une femme dans cette faculté ne date que de 1988 ¹⁸⁸. Les actuelles et futures diplômées sont des chercheuses en puissance qui peuvent contribuer à développer le champ du savoir humain et à former elles même d'autres chercheurs. Mais les éléments de réponse à la question que nous posons plus haut – la part de l'enseignement supérieur dans la promotion des études sur les femmes – nous les tirerons d'une étude qui a été faite par le GUEF à la Faculté des Lettres. Il s'agit en l'occurrence d'un répertoire qui recense les travaux sur les femmes produits au sein de cette institution, sur une période de 25 ans (de 1971 à 1996) ¹⁹⁹.

19 Nous notons un vif intérêt pour la femme maghrébine, qui a correspondu à l'introduction, dans les années 70, de l'enseignement de la littérature maghrébine d'expression française dans le département de langue et littérature françaises et un intérêt non moins manifeste, dans les années 80, pour la femme subsaharienne avec la programmation de la littérature africaine noire dans les départements de Français et d'Anglais.

20 Le tableau suivant nous permet d'appréhender concrètement d'autres éléments :

22

Discipline	Langue Arabe					
	Littérature Arabe		Études Islamiques	Histoire	Géographie	Physiologie Sociologie
Nombre de thèses ²³	73	32	48	7	4	177
Nombre de références sur le Maroc	21		2	7	3	158

Discipline	Langues étrangères			
	Littérature Allemande	Littérature Anglaise	Littérature Espagnole	Littérature Française
Nombre de thèses	3	264	20	73
Nombre de références sur le Maroc	3	27	4	15

24 Nombre total de thèses 669

- 25 Nombre total de références sur le Maroc 240
- 26 Une fois de plus, les résultats dessinent une nette domination numérique des travaux de recherche des langues étrangères, mais cette fois-ci, c'est l'anglais qui détient la palme avec le chiffre de 264 ; il semble bien que les Anglo-saxons soient les plus féconds en matière d'études sur les femmes. La prédominance des langues étrangères (le français et l'anglais essentiellement) tient certes à des causes historiques mais aussi socioculturelles. Opérant comme un masque, la langue étrangère permet d'aborder des thèmes tabous ou jugés trop audacieux dans une société traditionnelle telle que la nôtre. A. Dialmy étudiant le champ d'études famille-femme-sexualité au Maroc (F.F.S) estime que « cette langue (l'arabe) encore liée aujourd'hui au sous-développement, n'arrive pas à être une langue véhiculaire dominante du champ F.F.S, champ qui pousse la modernité jusqu'à ses extrêmes limites (...) »²⁰. Aussi n'est-il pas étonné de rencontrer quelques mémoires en anglais, et dans une moindre mesure en français, qui traitent de la sexualité et de la virginité dans notre pays. Quant aux travaux en langue arabe, c'est en sociologie surtout, comme on pouvait s'y attendre, que leur nombre est le plus important (177 travaux).
- 27 Pour ce qui est des thèmes abordés, ils sont nombreux et variés. Le but de cette étude n'étant pas de les reproduire tous, nous nous arrêterons à ceux qui reviennent avec insistance. Les thèmes dominants, et ils se situent en sociologie, sont le travail féminin et la femme rurale, deux thèmes qui se recoupent à maintes reprises. L'analyse se faisant souvent à partir d'enquêtes de terrain, ces thèmes apportent des informations précieuses sur le vécu quotidien des femmes appartenant aux classes sociales les plus défavorisées. Dans une moindre proportion apparaissent le thème de la famille et celui de l'enfant notamment dans son rapport à la mère. L'image de la femme à travers certains mouvements et œuvres littéraires est le thème qui revient le plus souvent en littérature française et anglaise.
- 28 Ainsi, la richesse et la diversité des thèmes abordés d'une part, d'autre part le nombre des mémoires réalisés à la faculté qui reste appréciable même s'il semble modeste (sur une période de 25 ans), montrent que les études féminines intéressent de nombreux chercheurs qu'ils soient des chercheurs en herbe ou plus expérimentés.
- 29 D'ailleurs ces études semblent être en bonne voie. En effet la création du G.U.E.F. et les diverses activités entreprises par ce groupe (un colloque international, un autre maghrébin, des conférences, tables rondes, etc.) ont insufflé un nouveau dynamisme à la recherche sur les femmes, sensibilisant certain(e)s enseignant(s) à cette problématique, en amenant d'autres déjà engagés dans ce sens, à restructurer leurs cours ou à changer leur approche critique des textes traitant ce sujet.
- 30 De plus, il vient de se créer depuis mars 1998, à l'initiative du G.U.E.F., une Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.). Cette U.F.R. qui entre dans le cadre de l'intégration de l'Université dans son environnement socio-économique et culturel, vise notamment à placer dans une nouvelle optique conceptuelle les idées les plus répandues sur la condition féminine et à préparer les étudiant(e)s à faire des recherches susceptibles d'avoir des effets sur les politiques de développement concernant le statut des femmes.
- 31 Ainsi, bien que ces recherches soient récentes, le bilan est dans l'ensemble positif. En effet, les femmes ont amplement contribué à la production intellectuelle au Maroc au cours des dernières décennies. Cela est si vrai que certains parlent de « féminisation » de la pensée « dès lors que des domaines aussi divers que la politique, le droit, la sociologie, la psychologie mais aussi l'histoire et la religion ont été revisités par des intellectuelles »²¹. Certains parlent même de « déferlement de publications sur la question féminine »²². En réalité ces études intitulées *Femmes et politique*²³, *Femmes et media*²⁴, *Femmes et travail : statistiques et condition juridique*²⁵ restent descriptives. Même dans ce cas, elles ont fait faire un grand pas en avant dans la connaissance de la situation de la femme au sein de notre société et attiré l'attention sur la nécessité de réfléchir sur cette situation en termes d'urgence. Par ailleurs, cette étape

- descriptive – heureusement dépassée dans certains travaux – conduira inévitablement à une étape analytique et par conséquent à l'élaboration des cadres théoriques propres à ce domaine.
- 33 En somme, faire de la recherche au Maroc est une entreprise ni simple ni aisée. Elle se heurte à de multiples obstacles dont la pauvreté des moyens, la dispersion des efforts et un manque flagrant de concertation entre les chercheurs. Cette situation est plus aiguë pour la recherche sur les femmes. Les chercheurs ne baissent pas les bras pour autant et les chercheurs-femmes encore moins, parce que l'amélioration du statut de la femme à laquelle toute la population féminine aspire, passe nécessairement par la recherche scientifique. Mais la recherche scientifique est liée (dans la variété de ses champs, sa vitalité et sa portée) aux progrès de l'alphabétisation des femmes. La détention du savoir, l'accès à une formation de haut niveau ont permis à ces dernières de franchir des espaces qui leur ont été longtemps interdits et de prendre la parole qu'elles ont fixée par l'écrit. En prenant la plume, les femmes ont exprimé leur refus d'être marginalisées et leur volonté de s'affirmer par des qualités et des atouts autres que le mariage et la maternité. Les études féminines s'inscrivent dans cette optique, et elles sont l'œuvre de tous les chercheurs sans distinction de sexe. Reconnu comme une « des priorités au sein de la recherche commanditée par les organismes internationaux et nationaux pour le développement »²⁶, le thème de la femme interpelle un nombre de chercheurs en hausse constante et de spécialités différentes. Par des travaux qui tirent leur valeur et leur efficacité d'une approche scientifique rigoureuse, ces chercheurs s'efforcent de définir les rapports des femmes aux diverses composantes de la société et ne cessent d'apporter des éclairages édifiants sur la condition féminine, proposant des explications, avançant quelques interprétations de cette condition.
- 34 Existe-t-il des arguments plus percutants que ceux puisés dans la science et un plaidoyer plus convaincant que celui dicté par le savoir ? Les études féminines – en particulier celles produites par les femmes – peuvent apparaître quelquefois comme une plaidoirie où le chercheur revendique pour les femmes humiliées d'avoir été longtemps « ces citoyennes au rabais »²⁷ la place qui leur revient de droit : celle d'un élément dynamique contribuant au même titre que l'homme et à un degré égal, à l'édification de la société qui est la sienne.

Notes

- 1 Répertoire des Unités de Recherche 1995, CNCPRS.
- 2 *Femmes et condition féminine* 1994. Direction de la Statistique. Publié par le Ministère de l'incitation de l'économie.
- 3 Hebdomadaire *La Vie Économique*, 27 mars 1998.
- 4 Ibid.
- 5 Annuaire des chercheurs 1997, CNCPRS.
- 6 *Femmes et condition féminine* 1994, publié par le Ministère chargé de l'incitation de l'économie, Direction des la statistique, p. 146.
- 7 Étude portant sur l'élaboration de la stratégie d'action de la promotion de la femme au Maroc 1995, publiée par le Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales, E.DE.SA.
- 8 *Femme et Développement au Maroc* 1992, Direction de la Statistique CERED p. 85.
- 9 F. Mernissi est connue à travers le monde. La plupart de ses écrits ont été traduits en plusieurs langues.
- 10 Il s'agit en l'occurrence du groupe TANIT de la Faculté des Lettres de Meknès, du groupe ENOE de la Faculté des Lettres de Kenitra et du GUEF de la Faculté des Lettres de Rabat.
- 11 Cette revue disparaîtra en 1989 après avoir été censurée à maintes reprises.
- 12 *Annuaire des chercheurs* 1997, publié par le CNCPRS.
- 13 Mrini Abdelhaq 1993, *Répertoire de la femme marocaine*, Rabat, Imprimerie Al Maarif Al Jadida.

- 14 Selon l'*Annuaire des chercheurs* 1997, 39% des professeurs de l'enseignement supérieur ont reçu une formation en France.
- 15 Hammoudi Fatna, 1993, La production intellectuelle des auteurs marocains femmes de 1956 à 1991, Rabat, Mémoire de troisième cycle, p. 133.
- 16 Hadraoui Touria et Monchaki Myriam, 1994, *Études féminines, Répertoire et bibliographie*, éd. le Fennec, Casablanca.
- 17 *Répertoire des thèses universitaires enregistrées dans les Facultés des Lettres du Maroc*, 1961-1994, première édition, 1996, Rabat, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines.
- 18 Elle a été soutenue au Département de Langue et Littérature arabes.
- 19 *Répertoire des travaux de recherche sur les femmes*, réalisés à la Faculté des Lettres de Rabat, 1996, publié par le CND.
- 20 Dialmy Abdessamad, 1997, « Famille, Femme et Sexualité au Maroc : 1912-1996 », *Prologues*, 9, p. 60-70.
- 21 Editorial, *Prologues*, 9, 1997.
- 22 Belarbi Aïcha, 1997, « Réflexions préliminaires sur une approche féministe », *Études féminines. Notes méthodologiques*, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Série Colloques et Séminaires n°73.
- 23 Akharbache Latifa, Rerhaye Narjis, *Femmes et politique*, 1992, Casablanca, éd. le Fennec.
- 24 1992, Casablanca, éd. le Fennec.
- 25 Filali Rachid, *Femmes et travail. Statistiques et condition juridique*, 1994, Casablanca, éd. le Fennec.
- 26 Bourquia Rahma, 1997, « Les femmes : un objet de recherche », *Études féminines : Notes méthodologiques*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, p. 13-24.
- 27 Daoud Zakya, 1993, *Féminisme et politique au Maghreb, Soixante ans de lutte*, Casablanca, éd. Eddif, p. 8.
-

Pour citer cet article

Référence électronique

Amina Benmansour, « Au Maroc », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 9 | 1999, mis en ligne le 14 novembre 2006. URL : <http://clio.revues.org/index1528.html>

Droits d'auteur

Propriété intellectuelle

Licence portant sur le document : Propriété intellectuelle